



L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

L'entretien professionnel est obligatoire à minima tous les 2 ans dans le cadre de la Loi du 5 mars 2014 (Loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale). Il représente la pierre angulaire d'une démarche compétence en faisant le lien entre les besoins et ressources actuels et futurs. Il a également pour vocation de rendre les collaborateurs acteurs de leur évolution professionnelle.

La formation permet de préparer et conduire l'entretien professionnel afin d'accompagner les collaborateurs dans l'élaboration d'un projet professionnel, en prenant en compte les enjeux de l'entreprise, les compétences présentes et à développer et les dispositifs de formation professionnelle existants.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Intégrer les obligations réglementaires liées à la Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.
- ▶ Identifier les objectifs et les enjeux de l'entretien professionnel et les différents acteurs.
- ▶ Piloter la mise en place et le suivi des entretiens professionnels.
- ▶ Construire un outil adapté à la conduite de l'entretien.
- ▶ Conduire l'entretien professionnel.

LE PROGRAMME

- ▶ Objectifs et enjeux de l'entretien professionnel.
- ▶ Cadre réglementaire de la formation continue tout au long de la vie.
- ▶ Différences entre l'entretien d'évaluation et l'entretien professionnel.
- ▶ Accompagner l'orientation professionnelle :
 - *Les besoins en compétences, les motivations, les intérêts, le projet de vie... ;*
 - *Identifier les différents dispositifs formation ;*
 - *Le passeport individuel.*
- ▶ Préparer l'entretien professionnel :
 - *Les différentes étapes ;*
 - *Préparation du manager et du collaborateur ;*
 - *Formalisation de guides supports.*
- ▶ Conduire l'entretien professionnel :
 - *Valoriser l'entretien ;*
 - *Adapter la communication verbale et non-verbale ;*
 - *Définir un objectif commun.*
- ▶ Effectuer une synthèse des entretiens et mettre en place un plan d'action.



DURÉE DE LA FORMATION

2 jours (14 heures) – Groupe de 6 stagiaires.



PUBLIC CIBLÉ

Managers amenés à conduire des entretiens professionnels. Personnels de la fonction Ressources Humaines chargés de la mise en place de la démarche.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques en groupe. Exercices d'application individuels et collectifs. Analyse des outils existants et remise d'outils et guides d'entretiens. Mises en situation.



ENCADREMENT DE LA FORMATION

Consultante en ressources humaines diplômée en management des ressources humaines et possédant une expérience professionnelle dans la mise en place et la conduite des entretiens professionnels.



CALENDRIER

En inter : Nous consulter.
En intra sur votre aéroport : Nous consulter.



COÛT PÉDAGOGIQUE STAGIAIRE

520€ HT/ stagiaire.

